



Service de Presse

Paris, le 11 octobre 2019

Communiqué de presse

Journée nationale de la prévention des noyades

Organisée par le ministère des Sports et la direction départementale de la cohésion sociale du Var, la première Journée nationale de la prévention des noyades s'est tenue ce vendredi 11 octobre 2019 à Toulon, préfecture du *Var*, département le plus touché par les noyades accidentelles comme l'a révélé l'enquête NOYADES 2018 réalisée par Santé Publique France.

L'événement, qui s'est déroulé au Palais Neptune en présence de la ministre des Sports, Roxana MARACINEANU, du champion olympique de natation, Alain BERNARD, et de nombreux élus locaux, a notamment permis de présenter les éléments recueillis au travers des enquêtes successives sur les noyades recensées en mer dans la bande des 300 mètres, les dispositifs de secours, l'information des usagers ainsi que l'organisation de la surveillance mis en œuvre dans le département.

La ministre des Sports, Roxana Maracineanu, qui s'est vu remettre à cette occasion un rapport des inspecteurs généraux de l'éducation nationale et des sports Véronique Éloi-Roux et Thierry Maudet « Pour une stratégie globale de lutte contre les noyades », a dressé un premier bilan des actions déployées afin de favoriser l'apprentissage de la natation des plus jeunes et accroître la sécurité des baignades.

En collaboration avec le ministère des Solidarités et de la Santé, le ministère des Sports met en œuvre depuis plusieurs mois un plan de lutte contre les noyades et des actions pour accompagner les enfants dans la découverte du milieu aquatique. La ministre des Sports, Roxana Maracineanu, a notamment lancé en avril 2019, le plan « Aisance aquatique ». Ce plan vise à mieux prévenir les risques de noyades en responsabilisant notamment les parents à l'acquisition des bases du savoir flotter pour leur(s) enfant(s) et ce, dès le plus jeune âge, tout en les sensibilisant aux plaisirs de l'eau. Dans le cadre de ce plan, l'Agence nationale du Sport a mobilisé des moyens inédits - 3M € sur le dispositif « J'apprends à Nager » (doublé par rapport à 2017) - qui seront reconduits en 2020 pour favoriser l'apprentissage de la natation.

Le plan « Aisance aquatique » est également renforcé par un plan de développement des piscines, notamment les bassins d'apprentissage dans les territoires les moins équipés, doté de 15 millions d'euros (dont 1 M € consacré à la formation d'encadrants de « classes bleues »).

Pour permettre le déploiement des « classes bleues » (apprentissages massés dans le temps), l'Agence nationale du Sport a lancé, en juillet 2019, un appel à projets national « aisance aquatique/classes bleues », doté d'une enveloppe d'1 M€, avec comme objectifs à l'horizon 2020 la réalisation de 150 classes bleues, la formation de 200 nouveaux encadrants en aisance aquatique et la construction de 15 équipements adaptés à l'apprentissage. Un comité d'organisation de la conférence nationale de consensus sur l'aisance aquatique à 4, 5 et 6 ans a également été installé en juillet dernier.

« Depuis plusieurs mois, je mobilise l'ensemble de l'écosystème, et notamment les élus locaux, pour réduire le nombre de noyades, a confirmé la ministre. J'active nos partenaires dans plusieurs dimensions : l'information et la sensibilisation des publics, la rénovation des apprentissages pour les plus jeunes, ou encore l'accès au métier de MNS. Mais nous devons aujourd'hui aller encore plus loin. »

Roxana Maracineanu a annoncé qu'une conférence de consensus sur l'aisance aquatique se tiendrait en janvier 2020. « L'aisance aquatique, devenue un objet de la vie quotidienne, participe à la lutte contre les noyades, a précisé la ministre. J'ai besoin d'asseoir sa définition sur la base d'expertises partagées pour lancer un plan interministériel plus ambitieux qui pourrait prendre la forme par exemple d'un comité interministériel de prévention et de lutte contre les noyades présidé par le Premier ministre. »

La ministre a également demandé à Santé Publique France de disposer d'enquêtes noyades plus régulières et plus localisées et un « aisance aquatique tour » pourrait être initié sous la forme d'un évènement délocalisé avec des temps d'information, de démonstration de solutions innovantes, des temps d'apprentissage, des temps de formation des partenaires et des acteurs locaux. « Mon action ne se résume pas aux piscines et aux jeunes enfants, nous devons mieux agir pour prévenir les noyades en mer, dans chaque département côtier, a indiqué Roxana Maracineanu. Nous devons faciliter le recrutement des surveillants de baignade et harmoniser les recommandations départementales sur la base d'une instruction nationale. Par exemple je souhaite revoir la signalétique des baignades et sa norme AFNOR et actualiser la réglementation des plages pour mieux informer les usagers des dangers et des dispositifs de secours. »

Enfin, le rapport « Pour une stratégie globale de lutte contre les noyades » a confirmé que si les enfants étaient les principales victimes des noyades, les plus de 65 ans étaient également particulièrement touchés par ce fléau. La ministre a donc annoncé que dès 2020, le plan « J'apprends à nager » serait élargi aux adultes, et notamment les séniors.

Contact presse :
Secrétariat presse de Roxana MARACINEANU: 01 40 45 90 82
sec.presse.sports@sports.gouv.fr